

Sans marque rappelle Gourde aluminium "Fiers d'être Lensois/McDonald's" de couleur jaune, rouge ou noire



- Noms des modèles ou références concernés : Gourde aluminium "Fiers d'être Lensois/McDonald's" de couleur jaune, rouge ou noire.
- Marque : Sans marque
- GTIN 23000611 Lot Tous les lots
- Date début/fin de commercialisation : du 01/02/2024 au 10/04/2024
- Informations complémentaires : Gourde métallique de couleur jaune, rouge ou noire comportant le logo "McDonald's", le logo "RACING CLUB DE LENS" et l'inscription "FIEERS D'ETRE LENSOIS".
- Zone géographique de vente : Départements : NORD (59), PAS-DE-CALAIS (62)
- Distributeurs : Liste des communes où sont implantés les franchisés de McDonald's ayant distribué la gourde dans la section "Informations complémentaires publiques" ci-dessous.

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Revêtement intérieur de la gourde en résine phénoxy produit à partir de bisphénol A rendant le produit non conforme et dangereux.
- Risques encourus par le consommateur : Présence de substance interdite
- Description complémentaire du risque : Les bisphénols sont considérés comme des perturbateurs endocriniens (substances altérant les fonctions du système endocrinien et induisant des effets néfastes sur la santé).

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.

REOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : mardi 31 décembre 2024

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : Liste des communes concernées : Auchel, Auchy les Mines, Bruay la Bussière, Cambrai, Carvin, Caudry, Courrières, Denain, Douai, Flers en Escrebieux, Fouquières les Béthune, Fresnes les Montauban, Hénin Beaumont, Illies, Lens, Liévin, Lillers, Noeux les Mines, Noyelles Godault, Saint Pol sur Ternoise, Sin le Noble, Somain, Vendin le Vieil, Waziers

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre